









Communiqué de Presse 19 novembre 2019

Nice Côte d'Azur devient le premier aéroport de France à se doter de navettes passagers 100% électriques

Nice Côte d'Azur annonce la signature d'un contrat avec Transdev Alpes-Maritimes, accompagné par la Région Sud et la Métropole Nice Côte d'Azur. La mise en service de ces bus eCitaro Mercedes interviendra le 28 novembre. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement de ses nombreuses actions ayant permis à l'aéroport de devenir le premier de France à atteindre la Neutralité Carbone et de son engagement à atteindre le seuil de zéro émission de CO₂ d'ici 2030.

Le transporteur Transdev Alpes-Maritimes a été retenu par l'aéroport Nice Côte d'Azur pour déployer une flotte de 3 bus 100% électriques, des eCitaro Mercedes, qui effectueront 7 jours sur 7, de 4h30 à 00h30, les navettes entre les terminaux et les parkings de la deuxième plateforme aéroportuaire de France.



Dotés d'une autonomie de 160 km (ou de 8 heures), cette flotte permettra la circulation en simultanée et en continu de 2 navettes bénéficiant en outre d'un procédé de rechargement en continu par récupération de l'énergie cinétique.

En faisant le choix du 100% électrique et en reconduisant Transdev Alpes-Maritimes, l'aéroport renforce son offre de mobilité douce, réduit de 250 tonnes eq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre générées sur l'ensemble de la plateforme et fait considérablement baisser les nuisances sonores.

« Après la mise en service en décembre 2018 de l'extension du réseau de tramway jusqu'aux terminaux, c'est une fierté de devenir le premier aéroport de France à proposer des navettes gratuites 100% électriques à nos passagers, leurs accompagnants et à nos collaborateurs. Cette innovation rejoint et renforce notre politique de préservation de notre territoire et de développement de son attractivité », se félicite Dominique Thillaud, président du directoire des Aéroports de la Côte d'Azur.

La bascule de sa flotte en 100% électrique s'inscrit en effet dans une politique volontariste et ambitieuse de préservation de l'environnement. En 2016, l'aéroport avait déjà obtenu la certification de niveau 3+, la plus élevée, du programme Airport Carbon Accreditation, qualifiant sa neutralité carbone. Cette certification avait été obtenue deux ans plus tard par les deux autres plateformes aéroportuaires gérées par le Groupe, faisant de ce dernier le seul gestionnaire d'aéroports de France 100% neutre carbone. Enfin, le Groupe s'était engagé à atteindre l'objectif de zéro émission de CO₂ sans compensation d'ici 2030.

Longues de 12 mètres, ces navettes accueilleront environ 90 personnes et mettront à leur disposition 26 sièges avec têtière cuir, baies basses (synonymes d'espaces ouverts), vitres athermiques, éclairage intérieur d'ambiance bleu (pour une atmosphère apaisante rappelant la proximité de la Méditerranée). Les passagers disposeront, en outre, de 4 prises USB dans les véhicules. Parce que l'exceptionnel se mesure aussi aux détails infimes, un diffuseur de parfum se déclenchera à chaque ouverture des portes. Ergonomique, silencieux, confortable et écoresponsable, l'eCitaro est également design : peinture extérieure métallisée bicolore bleu et argent, jantes en aluminium chromées et une livrée rappelant le mouvement de la mer.

L'acquisition de cette flotte a bénéficié d'un accompagnement par la Région Provence Alpes-Côte d'Azur et par la Métropole Nice Côte d'Azur.

- « Nous avons souhaité faire de la région Sud un territoire moteur des accords sur le climat. Pour cela nous avons voté notre Plan climat régional , une « COP d'avance », qui se traduit concrètement par 100 actions autour de 5 grands axes. Nous y consacrons près de 25 % du budget de la Région. Parmi ces actions, la mobilité revêt une place majeure. Elle est un levier considérable qui doit nous permettre d'agir concrètement au service de l'écologie dans nos territoires, et donc de la santé des provençaux alpins et azuréens. C'est la raison pour laquelle nous sommes très fiers d'avoir participé à la mise en place des navettes 100 % électriques à l'aéroport de Nice Côte d'Azur. Ce projet marque un pas de plus vers notre objectif de devenir la 1^{ère} Smart région d'Europe », indique Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- « L'attractivité de notre territoire métropolitain ne cesse de se renforcer et nécessite des infrastructures répondant à son développement. Générateur de croissance et d'emplois, le développement de l'aéroport est nécessaire et doit s'inscrire dans le cadre des engagements ambitieux que nous avons déjà pris en matière environnementale. La mise en place de ces navettes 100% électriques complète les ouvertures intégrales cette année de la ligne 2 et de la ligne 3 de tramway, connectées à l'aéroport et permettant de faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs, et le lancement des bus électriques qui rouleront sur la Promenade des Anglais dès le mois de décembre. Propres et écologiques, ces nouveaux moyens de transports doivent contribuer à atteindre l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre Plan Climat-énergie territorial adopté en octobre, à savoir de réduire de 22% nos émissions de gaz à effet de serre », prolonge Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- « Nous sommes particulièrement fiers, dans le groupe Transdev, d'être les premiers à installer des véhicules 100 % électriques sur un aéroport français. D'autant plus satisfaits que nous parvenons à le faire dans des délais particulièrement serrés, grâce aux excellents rapports que nous entretenons avec le constructeur. Nous défendons au quotidien, notamment au travers de nos sites expérimentaux, notre position de premier opérateur européen de la mobilité Zéro Emission. L'éco-responsabilité n'est pas une posture, mais un engagement de tous les instants », commente Edouard Hénaut, Directeur Général France Transdev.
- « Le nouvel eCitaro Mercedes-Benz à motorisation entièrement électrique ouvre la voie à la mobilité électrique au cœur des villes ; il ne produit aucune émission de CO₂ et n'émet quasiment

aucun bruit, répondant ainsi parfaitement à la loi sur la transition énergétique. Nous remercions l'Aéroport Nice Côte d'Azur pour la formidable vitrine qu'il nous offre et le groupe Transdev pour la confiance témoignée depuis des années et renouvelée à cette occasion », précise Eric Schmidt, directeur commercial autobus et grands comptes au sein de Daimler Buses-EvoBus France.

A propos de l'aéroport Nice Côte d'Azur

L'aéroport Nice Côte d'Azur est le deuxième aéroport de France après Paris avec 13,85 millions de passagers en 2018, 121 destinations directes et 61 compagnies régulières desservant 44 pays. En dehors de Paris, il est aussi le seul aéroport français à proposer 6 destinations long-courriers en vols réguliers (Pékin, Doha, Dubaï, Koweït, Montréal et New York) et à accueillir l'A380 en vol quotidien. www.nice.aeroport.fr - @AeroportNice

A propos d'Aéroports de la Côte d'Azur

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les aéroports Nice Côte d'Azur, deuxième plateforme aéroportuaire de France, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez. Il est numéro 2 européen en matière d'aviation d'affaires. La liaison régulière en hélicoptère entre Nice et Monaco est par ailleurs la plus importante du monde en termes de trafic. Les trois aéroports du Groupe sont certifiés Carbone Neutre niveau 3+ par l'ACI et le Groupe s'est engagé à atteindre l'objectif de zéro émission de CO₂ sans compensation d'ici 2050. Depuis 2016, Aéroports de la Côte d'Azur est un groupe privé dont la majorité du capital appartient au consortium Azzurra.

https://societe.nice.aeroport.fr/

A propos de Transdev

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev Group, The mobility company, permet à tous de se déplacer librement. Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes : ce sont 82 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe RETHMANN à 34%. En 2018, présent dans 20 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros.

Retrouvez-nous sur www.transdev.com

Contact presse

Aymeric Staub – Attaché de presse +33 0(4) 93 21 30 67 – aymeric.staub@cote-azur.aeroport.fr